

Rapport d'activités et de développement durable 2022



Cap Atlantique
L'agglo

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe
Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

Communauté d'Agglomération de la
Presqu'île de Guérande - Atlantique

ÉDITO



Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport d'activité et de développement durable de notre communauté d'agglomération pour l'année écoulée. Ce document reflète notre engagement résolu envers la transparence, la responsabilité et la recherche constante d'amélioration dans tous les domaines de notre action.

Au cours de cette année, notre agglomération a continué de progresser, de relever les défis et d'œuvrer pour le bien-être de nos habitants. Notre approche du développement durable s'est affirmée comme une boussole guidant nos décisions pour poursuivre notre engagement en faveur de l'environnement, l'habitat, les mobilités, l'emploi et tant d'autres sujets qui sont au cœur de nos politiques sectorielles.

Ensemble, nous sommes déterminés à construire un avenir meilleur pour les générations à venir.

Bonne lecture,

Nicolas Criaud

Président de l'agglomération de Cap Atlantique
Maire de Guérande



Une année riche... en actions !

Table des MATIÈRES

O Cap Atlantique, La communauté d'agglomération

Les chiffres	4
Les élus	6
Carte du territoire	10
Le budget	12
Projet de territoire	14

A Cap Atlantique, un territoire accélérateur de la transition écologique

A1 Aménagement	20
A2 Promouvoir le territoire	22
A3 L'Homme et la nature	24
A4 Transition alimentaire	26
A5 Diversité énergétique	28
A6 Empreinte environnementale	30

B Cap Atlantique, un territoire porteur du bien vivre pour tous

B7 Parcours résidentiel	34
B8 Mobilité alternative	36
B9 Développement numérique	38
B10 Actions pour la santé	40
B11 Pratique sportive	42
B12 Cadre culturel	44
B13 Tourisme responsable	46
B14 Emploi	48

C Cap Atlantique, un territoire uni et intégrés au profit du dynamisme global

C15 L'humain	52
C16 L'image du territoire	54
C17 L'action publique	56
C18 Les partenariats	58



La communauté d'agglomération EN CHIFFRES



15 communes sur
2 départements et régions



22 compétences



395 km² de superficie



98 km de littoral



345 km
d'itinéraires cyclables



39 sites de baignade



4 centres aquatiques

Quelques chiffres à retenir :

- **18 parcs d'activités économiques**, environ 260 ha
- **+ 3 % d'emplois salariés privés** (+ 20 % à l'échelle de la Loire-Atlantique)
- **+ 370 emplois** dans le secteur du commerce
- **4 emplois sur 5 liés à l'économie présentielle**
- **7,9 millions de nuitées** et **6,3 millions d'excursions** entre avril et septembre



75 000 habitants,
plus de **360 000** l'été



52 % de résidences secondaires



72 % de propriétaires



23 000 emplois et **+ de 6 000** entreprises et commerces



2 Marais salants



18 parcs d'activités
dont **14** communautaires



Consommation de **6,2** millions de m³ d'eau potable sur une année, issus de la Vilaine



2 premiers ports de Pêche de Loire-Atlantique



Présence d'**1** Parc naturel régional



4 sites Natura 2000



Près de **17 000 m³** d'eau stockée
5 châteaux d'eau et des réservoirs



2 800 km de réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et eau potable



9 déchèteries

- **+ 0,7 % d'habitant/an** (+ 1,5 % à l'échelle de la Loire-Atlantique)
- **31,5 % de la population a plus de 65 ans**
- Âge moyen de la population : **41 ans** / 48 à l'échelle nationale
- **Origines géographiques des nouveaux habitants : 23 % de Saint-Nazaire Agglomération / 6 % du Grand Paris**
- 72 % du parc de logement est occupé par des propriétaires / **26 % locataires**
- **52 % de résidences secondaires**

Les Élus

1 Président



Nicolas CRIAUD

Maire de Guérande
Président de Cap Atlantique
Gouvernances communautaire
et territoriale, communication
institutionnelle, relation à l'utilisateur
et contentieux.

14 Vice-Présidents



Hubert DELORME

Maire de Saint-Molf
1^{er} Vice-Président aux finances,
à la mutualisation et à la
commande publique.



Joseph DAVID

Maire d'Assérac
2^e Vice-Président à la transition
écologique chargé de la gestion
des milieux aquatiques et de la
prévention des inondations.



Marie-Catherine LEHUÉDÉ

Maire de Batz-sur-Mer
3^e Vice-Présidente à la culture,
à l'enseignement musical et aux
équipements culturels d'intérêt
communautaire.



Bernard LE GUEN

Maire de Camoël
4^e Vice-Président au sport
et aux équipements sportifs
d'intérêt communautaire.



Nicolas RIVALAN

Maire de Férel
5^e Vice-Président aux ressources
humaines, aux moyens matériels
et à l'égalité hommes/femmes.



CHRISTELLE CHASSÉ

Maire d'Herbignac
6^e Vice-Présidente aux économies
primaires et à la transition
écologique chargée de la biodiversité
et des milieux naturels.



Franck LOUVRIER

Maire de La Baule-Escoublac
7^e Vice-Président au tourisme.



Didier CADRO

Maire de La Turballe
8^e Vice-président à l'économie.



Michèle QUELLARD

Maire du Croisic
9^e Vice-Présidente à l'habitat
et à l'accueil des gens du voyage.



Norbert SAMAMA

Maire du Pouliguen
10^e Vice-Président à la transition
écologique chargé du Schéma
de Cohérence Territoriale et des
stratégies foncières et littorales.



Jean-Pierre BERNARD



Maire de Mesquer-Quimiac
11^e Vice-Président à la santé
à la prévention de la délinquance,
à l'accessibilité au handicap
et à la desserte en numérique.

Pascal PUISAY



Maire de Pénestin
12^e Vice-Président à la transition
écologique chargé de l'énergie,
du climat et de la mobilité.

Jean-Claude RIBAUT



Maire de Piriac-sur-Mer
13^e Vice-Président à l'emploi,
la formation et l'apprentissage.

Claude BODET



Maire de Saint-Lyphard
14^e Vice-Président aux
équipements urbains chargé de
l'eau potable, de l'assainissement
et des déchets.

5 Autres membres du bureau

Frédéric DUNET



Adjoint au Maire
de Guérande

Anouk PAOLOZZI-DABO



Conseillère municipale
de Guérande

Annabelle GARAND



Adjointe au Maire
de La Baule-Escoublac

Alain FOURNIER



Adjoint au Maire
d'Herbignac

Bertrand PLOUVIER



Conseiller municipal
de La Baule-Escoublac



Les autres conseillers communautaires



Christine LEVESQUE

Adjointe au Maire
d'Assérac



Bruno SCHMIT

Adjoint au Maire
de Batz-sur-Mer



Gisèle BERTHO

Adjointe au Maire
de Férel



Rose-Anne MOREAU

Conseillère municipale
à Guérande



Xavier FOURNIER

Adjoint au Maire
de Guérande



Catherine LACROIX

Adjointe au Maire
de Guérande



Laurent CHASSAING

Adjoint au Maire
de Guérande



Gwénaëlle MORVAN

Conseillère municipale
de Guérande



Jean-Noël DESBOIS

Conseiller municipal
de Guérande



Charles DE KERSABIEC

Conseiller municipal
de Guérande



Claudie LELECQUE

Conseillère municipale
d'Herbignac



Pierre-Luc PHILIPPE

Conseiller municipal
d'Herbignac



Christophe MATHIEU

Adjoint au Maire
de La Baule-Escoublac



Nathalie HAZARD

Conseillère municipale
de La Baule-Escoublac



Danielle RIVAL
Adjointe au Maire
de La Baule-Escoublac



Jacques RENAUD
Conseiller municipal
de La Baule-Escoublac



Véronique LE BIHAN
Adjointe au Maire
de La Turballe



Jacques BRUNEAU
Adjoint au Maire
du Croisic



Erika ETIENNE
Adjointe au Maire
du Pouliguen



Catherine FOUCAULT
Adjointe au Maire
de Mesquer



Dominique GOULÈNE-HENRY
Adjointe au Maire
de Saint-Lyphard



Sonia POIRSON-DUPONT
Adjointe au Maire
de Saint-Molf



Xavier LEQUERRÉ
Adjoint au Maire
de La Baule-Escoublac



Sophie DOUCHIN
Conseillère municipale
de La Baule-Escoublac



Marina MARCHAIS
Conseillère municipale
de La Baule-Escoublac



Michel THYBOYEAU
Conseiller municipal
de La Turballe



Françoise THOBIE
Conseillère municipale
du Croisic



Bruno DE SAINT-SALVY
Conseiller municipal
du Pouliguen



Christiane BRETONNEAU
Adjointe au Maire
de Pénestin



Bruno MAHÉ
Conseiller municipal
de Saint-Lyphard



Karine GUICHON
Adjointe au Maire
de Camoël

La carte du territoire



Parcs d'activités communautaires

- | | | |
|---------------|------------------|-------------------|
| 1 Le Clos | 7 Kergoulinet | 13 Prés du Pas |
| 2 Kerquessaud | 8 Le Mès | 14 Prad Velin |
| 3 Le Poteau | 9 Le Crelin | 15 Le Poull'Go |
| 4 Pré Govelin | 10 La Marjolaine | 16 Beslon |
| 5 Salines | 11 Bréhadour | 17 Clos du poivre |
| 6 Le Pladreau | 12 Villejames | 18 Kerbiniou |



Châteaux d'eau



Déchèteries



Stations d'épuration



Gares



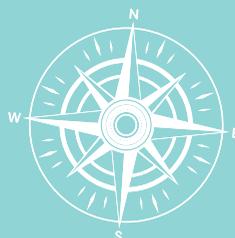
Conservatoire intercommunal de musique



Centres aquatiques

- 1 Centre aquatique d'Herbignac
- 2 Centre aquatique du Pays Blanc
- 3 Centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur
- 4 Centre Aquabaule

Situé à **45 min** de Nantes
et **3H00** de Paris



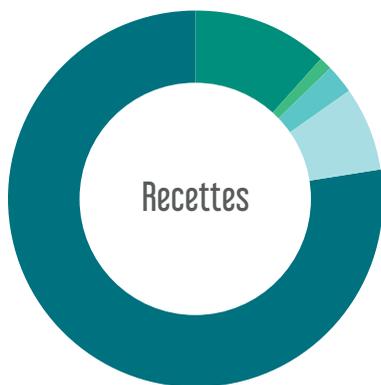
Budget et investissement de 2022

Budget de plus de 100 millions d'euros :

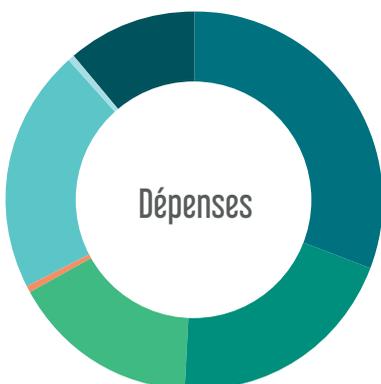
- 74,8 millions de dépenses de fonctionnement
- 24,2 millions de dépenses d'investissement

Fonctionnement

Opérations courantes, charges de personnel, charges liées au fonctionnement des services...



- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Gestion courante
- Remboursements
- Recettes des services

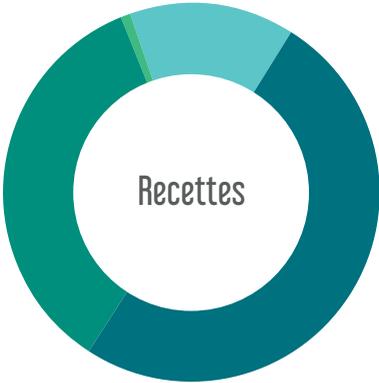


- Autofinancement / Épargne
- Divers
- Reversements obligatoires vers état et communes
- Intérêts d'emprunts
- Contributions vers organismes (SDIS, offices de tourisme, transports...)
- Charges de personnel
- Prestataires de services / Achats

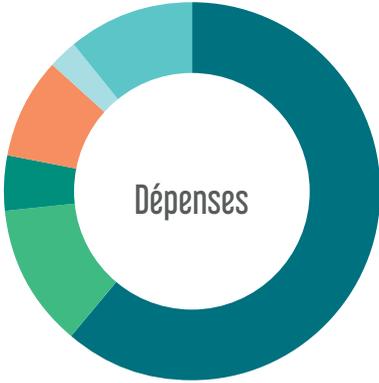


Investissement

Réalisation des équipements



- Cessions
- Opérations pour compte de tiers
- Autres recettes
- Emprunts
- Dotations, subventions



- Eaux pluviales
- Solidarité territoriale
- Moyens (parc auto, locaux...)
- Déchets
- Environnement
- Équipements et développement du territoire



Présentation du projet de territoire

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années. Un dessein partagé par les 15 communes de l'agglomération pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.



Il trouvera son application et sa mise en œuvre au sein des différentes politiques sectorielles conduites tant par la Communauté d'Agglomération dans l'exercice de ses compétences que par les communes, constituant le « *bloc local* », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de **dégager des ambitions pour donner du sens aux actions.**

Notre projet est qu'en 2030 notre territoire soit :

ENTRE **TERRE ET OCÉAN**, UNE TERRE DES **POSSIBLES**.

**UN ÉCRIN OCÉANIQUE EN MOUVEMENT, À PARTAGER,
À PROTÉGER ET À OPTIMISER.**

Un territoire conscient des qualités uniques
de son environnement et des enjeux qui y sont liés.
Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous.
Un territoire épanoui et ouvert sur son temps
comme sur son univers.

Une terre qui se forge jour après jour **dans nos mains**.

Pour y arriver, nous portons...

3 Grandes ambitions

Concrétisées par

18 Politiques publiques

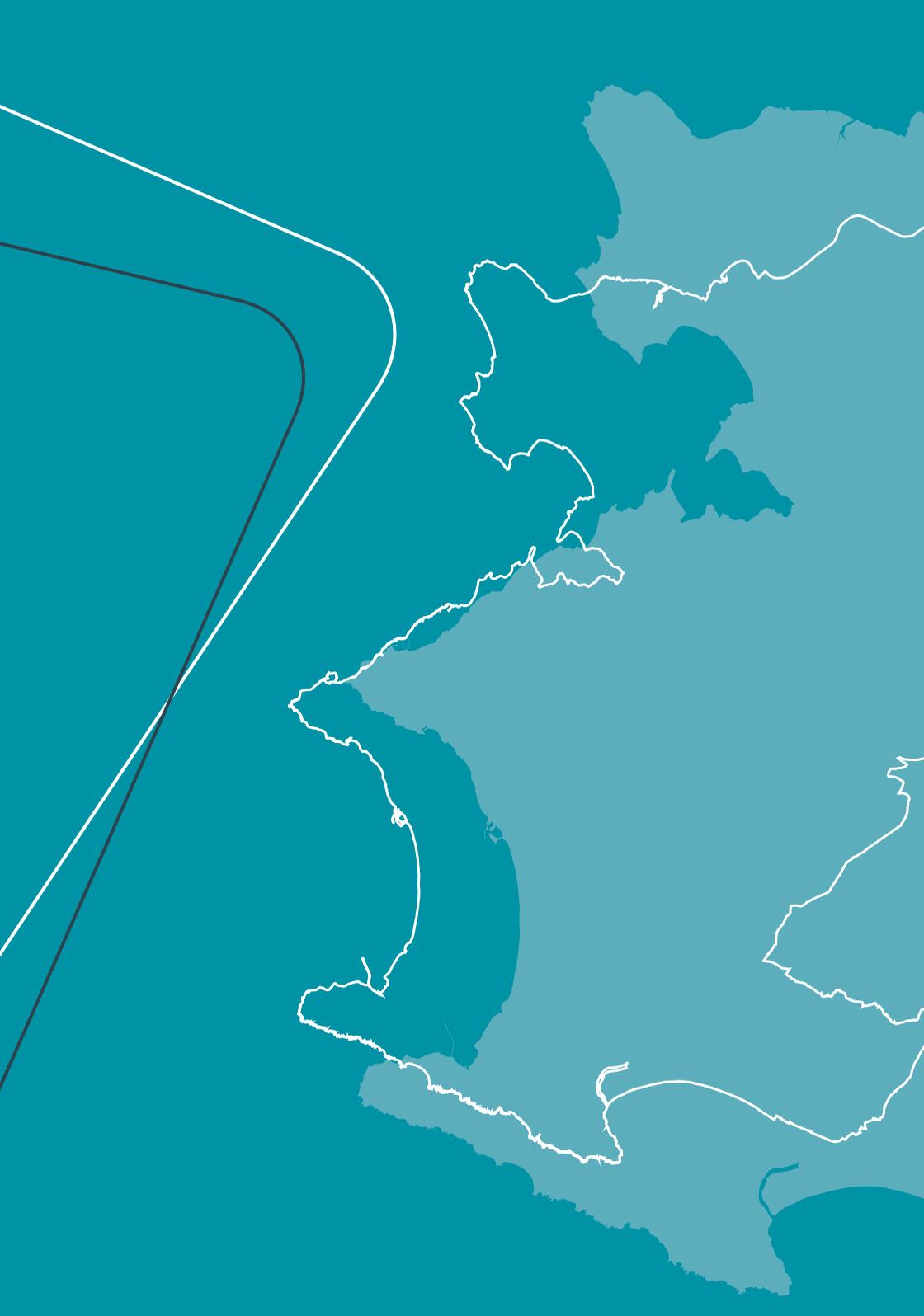
Dans lesquelles s'inscrivent

36 Actions majeures

Soutenues par des

centaines
de projets !







En 2022,
qu'a fait l'agglo
pour ses
75 000 habitants
(et ses 360 000 l'été) ?



A | Un territoire accélérateur de la transition écologique





A1 | Adapter l'aménagement du territoire et les logements aux changements climatiques

Une année 2022 riche...

Mise en place d'une **campagne de prospection directe vers les propriétaires de biens situés dans les zones inondables** par la mer afin de leur présenter le dispositif « *Cap à l'abri* » qui leur permet d'être accompagnés s'ils veulent faire des aménagements pour se protéger des risques de submersion. À ce jour 530 propriétaires du territoire ont fait appel au dispositif et ont pu bénéficier d'un diagnostic, des conseils et des aides financières pour des éventuels travaux. Une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires a permis d'établir que 95% des participants reconnaissent le caractère utile de ce dispositif.



Les équipes de l'agglomération ont réalisé en interne le **diagnostic visuel de l'état de près de 35 km d'ouvrages de protection face à la mer dans les marais salants** de Guérande. Cette démarche a été dupliquée sur 10 km d'étiers sur le bassin du Mès. Cela représente 40 jours de présence sur le terrain.

Le programme de **restauration des cours d'eau du territoire et des marais littoraux** se poursuit avec plus de 3000 m travaillés en 2022 sur les 461 km de l'agglomération.



En octobre 2022, **2 radars de mesure du niveau marin ont été installés** sur notre territoire, au Croisic et à Mesquer. Ils permettent de mesurer précisément les mouvements de la mer et ainsi, de prévoir les risques de submersion, d'inondation, comme ce fut malheureusement le cas lors de la tempête Xynthia en 2010 par exemple.



Et demain ?

- L'agglomération de Cap Atlantique va élaborer un **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) à l'horizon 2025**. Ce projet s'inscrit dans une logique de mutualisation des moyens et de solidarité en cas d'événement majeur. Il permettra aux 15 communes de l'agglomération de solliciter les moyens intercommunaux ou ceux des autres communes si un événement majeur les touche.
- **Le système d'endiguement des marais salants de Guérande** sera géré par l'agglomération ce qui rendra indispensable la réalisation de travaux sur les ouvrages. Ce programme va être construit à compter de 2023.
- **Un projet de travaux a été présenté aux propriétaires, exploitants et riverains du secteur de Bérigo** à Batz-sur-Mer fin 2022. Les démarches d'autorisation environnementale seront engagées en 2023 pour un démarrage des travaux prévu en 2024. Le montant total des études et travaux devraient avoisiner 650 000 € pour 600 m de digues renforcées.

En quelques chiffres...

 **45 km**
de digues de marais salants
contrôlés par les services
de l'agglomération en 2022

 **57 barrières
anti-inondations**
manœuvrées dans le cadre de la
pose saisonnière et des exercices
sur le système d'endiguement des
étiers du Pouliguen et de la Torre

 **530 diagnostics**
« Cap à l'abri » réalisés depuis
2017, et 80 en 2022, 600 courriers
d'informations transmis aux
propriétaires

A2 | Promouvoir l'identité et l'environnement maritime et littoral du territoire

Une année 2022 riche...

La direction de l'environnement et des économies primaires continue sa **surveillance de la qualité des eaux du territoire** avec près de 5000 tests réalisés chaque année au sein d'un laboratoire interne. Au-delà du contrôle des eaux de baignade en lien avec les services de l'État, un suivi des pesticides des 3 bassins versants du territoire a été réalisé. Les résultats montrent une amélioration en 2022 depuis la dernière campagne de 2017 avec la diminution du nombre de molécules retrouvées dans les échantillons d'eau prélevés.



Sur le territoire, 580 000 mégots sont encore jetés chaque année par 2 fumeurs sur 3 sur la voie publique ou dans le sable et finissent dans les eaux de baignade. Un seul mégot arrive à polluer près de 500 litres d'eau. Face à ce constat, l'agglomération a lancé la **3^e opération de sensibilisation contre ce fléau du littoral, baptisée « zéro mégot dans notre aggro »**, après « *Ici commence la mer* » en 2019 et « *Mé Go !* » en 2021. Dans ce cadre, 10000 cendriers de plage ont été distribués gratuitement et le partenariat avec l'entreprise « *Mé Go !* » pour la collecte et le recyclage des mégots sur le territoire a été reconduit.

Le 26 avril 2022, la **2^e édition des rencontres régionales du nautisme** s'est tenue dans l'agglomération, au Pouliguen, et a rassemblé de nombreux professionnels du nautisme en Pays de la Loire. Dans la région, le nautisme représente 500 entreprises, 8000 emplois et pèse 1,1 milliard d'euros. Le Nautihub, cluster régional du domaine, a pour but de fédérer les acteurs importants du milieu et a été créé en 2020 par plusieurs partenaires, dont l'agglomération de Cap Atlantique qui participe activement pour développer cette filière économique sur notre territoire maritime.



Dès 2020, le syndicat mixte des ports de Loire Atlantique a démarré **un grand projet de réaménagement du premier port du département, celui de La Turballe**. En effet, en haute saison de pêche, les quais sont davantage sollicités, ce qui cause une certaine saturation des bassins. De plus, ce port dynamique a été choisi par EDF Énergies Nouvelles, pour accueillir la nouvelle base de maintenance du Parc Éolien en mer de Saint-Nazaire, situé au large des côtes de notre agglomération. Les travaux devraient se terminer en 2023, mais **début juillet a eu lieu l'inauguration du quai des Énergies Marines Renouvelables (EMR)** qui va générer une centaine d'emplois directement dans la ville. Le coût total du chantier s'élève à 53 millions d'euros et l'agglomération de Cap Atlantique a investi 2,2 millions d'euros.



Et demain ?

- Accueil de l'arrivée de la solitaire du Figaro Paprec dans l'agglomération, à Piriac-sur-Mer en 2023.
- Sortie d'un nouveau guide de la filière nautique régionale.
- Développement d'un annuaire des activités nautiques.



En quelques chiffres...



La filière nautique dans l'agglomération c'est **45 entreprises** et **93 emplois**



5% : c'est la participation financière de l'agglomération au coût total de réalisation de l'extension du port de La Turballe



Sur les **39 sites** de baignade du territoire, **34 sites** sont en **excellente qualité**, 3 en bonne qualité, 1 de qualité suffisante et 1 de qualité insuffisante en 2022



Pour les **17 zones** conchylicoles, les classements sanitaires de 2021 sont maintenus en 2022

A3 | Retisser le lien entre l'Homme et la nature : politique de l'eau et biodiversité

Une année 2022 riche...

Le bassin de stockage des eaux usées dans le secteur de la Poudrantais sur la commune de Pénestin a été mis en service. Cet ouvrage stratégique de plus de 670 000 euros permet de sécuriser et d'optimiser le fonctionnement du système de collecte des eaux usées en réduisant les risques de débordement en milieu naturel. Il s'agit là du 12^e ouvrage de plus de 100 m³ du territoire, enterré et donc totalement intégré à son environnement.



Le guide de la « réglementation faune et flore en marais salants », document permettant une application conforme aux textes réglementaires et adaptée au contexte particulier des marais salants a été approuvé.

La communauté d'agglomération poursuit son travail de **restauration des mares du territoire, qu'elles soient dans des espaces publics ou sur des propriétés privées**, ce qui contribue au maintien de certains animaux de plus en plus rares sur notre territoire. Plus de 200 mares ont été restaurées depuis 2010 et plusieurs espèces ont été découvertes ou maintenues sur le territoire grâce à cette action.



Un premier bilan du programme européen Life Sallina avec la commission européenne a été réalisé fin mai. Ce programme de 5 ans, lancé en 2018 a pour but de préserver, entretenir la biodiversité des marais salants et touche les marais de Guérande et du Mès pour notre territoire, de l'île de Noirmoutier et le Marais breton. Pour notre agglomération, ce sont 70 ouvrages hydrauliques posés, 16 km de vasières curées, 1,5 km de canaux entretenus, 60 îlots de nidification créés, 55 ha de marais entretenus contre le baccharis, cette espèce nuisible à l'exploitation du sel, 144 ha de marais restaurés, et une expérimentation sur une algue rare, la tolypelle saline.



Et demain ?

- En 2023, la **délégation de service public pour l'assainissement** sera renouvelée, et il est prévu la mise en place du diagnostic permanent des systèmes d'assainissement.
- Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage sera signée avec le Conseil départemental du Morbihan pour la mise en œuvre de **travaux de restauration sur les sites du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin**.
- Une **Charte pour la préservation de la biodiversité des bords de voirie** dans toute l'agglomération, officialisant la mise en place d'une fauche raisonnée aux abords des routes communales est en préparation pour 2023.
- Il sera signé un **contrat « nature continuités écologiques »** avec la Région Bretagne pour la réalisation des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) des 3 communes morbihannaises du territoire : Camoël, Férel et Pénestin.

En quelques chiffres...



63 607 abonnés au réseau d'assainissement de l'agglomération



924 km de réseaux d'eaux usées gérés



6,8 millions de m³ d'eaux traités par les stations d'épuration



4 millions d'euros investis pour l'assainissement



Près de 5 km de haies plantées chez 16 exploitants agricoles ou propriétaires terriens du territoire



572 nids de frelons asiatiques détruits en 2022 pour un budget de 35 000 euros



405 euros, c'est le montant des 3 amendes dressées par les gardes du littoral de l'agglomération sur les sites dont elle est gestionnaire pour préserver la quiétude des lieux et le travail des professionnels (éleveurs et paludiers)

A4 | Agir pour la transition alimentaire

Une année 2022 riche...

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Presqu'île Brière Estuaires, lancé en 2021 pour 3 ans avec Saint-Nazaire Agglo et la Communauté de communes du pays de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois, a pour but de relocaliser l'alimentation.

Dans ce cadre et pour appliquer la loi EGALIM, un diagnostic auprès des restaurants scolaires de 35 communes a été réalisé afin d'accroître l'approvisionnement en produits locaux et de qualité dans l'alimentation publique des enfants.



Dans le cadre du PEAN (Périmètres des Espaces agricoles et naturels péri-urbains), permettant de protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels de notre territoire, l'agglo a lancé **la procédure d'aménagement foncier « ECIR »** (Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux) sur 1100 ha. 2500 propriétaires sont concernés pour faciliter l'exploitation agricole sur les secteurs du Coteau Guérandais et de Batz-sur-Mer. 3 projets viticoles pour un retour de la vigne sur la Presqu'île ont également été accompagnés.

Après 9 réunions rassemblant plus de 30 structures au sein de divers groupes de travail, le projet de **Charte Forestière a été validé le 20 juin 2022 puis approuvé par le conseil communautaire le 15 décembre 2022.**

Celle-ci prévoit un programme de 27 actions pour développer différents usages de nos 5600 ha de forêts (14% de l'agglo) : gestion durable et protection des espaces naturels, exploitation économique, énergétiques, structuration de l'utilisation par les habitants...





Et demain ?

- Démarrage à venir du hameau agricole sur le site de « CTO » à Guérande avec la création d'une exploitation ovine et de 3 salorges suite à l'acquisition du terrain et obtention du permis d'aménager.
- Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, **7 communes de l'agglomération seront accompagnées pour faciliter l'accès des restaurants scolaires** à une alimentation saine, locale et de qualité.
- Signature et mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire en 2023.

En quelques chiffres...



500 premiers pieds de vigne plantés à Batz-sur-Mer



141 producteurs en circuits-courts sur les 530 exploitations agricoles (27%)



A5 | S'engager dans la diversité énergétique

Une année 2022 riche...

3 ateliers « Watty » animés par le CPIE Loire Océane ont permis de sensibiliser à l'énergie et à l'eau les enfants de 5 classes du territoire.



Un plan de sobriété énergétique à travers 24 actions à portée interne (réduction d'1 degré dans les bâtiments, extinction des ordinateurs le midi...) et externe (extinction nocturne des parcs d'activité, adaptation hivernale du fonctionnement des centres aquatiques...) a été lancé par l'agglomération le 1^{er} décembre 2022 pour réduire la consommation de 10%.

L'agglomération a signé en octobre 2022 un partenariat avec l'entreprise Voltalis qui propose aux habitants des 15 communes du territoire chauffés à l'électricité (soit 14 500 foyers dans la presqu'île) de s'équiper de petits boîtiers d'économies d'énergie innovants et 100% gratuits. Celui-ci permet, aux moyens de micro coupures lors des pics hivernaux de consommation, de faire jusqu'à 15% d'économies et de réduire jusqu'à 70% d'émission de CO₂.



Une étude d'impact environnemental a été lancée en octobre en vue de démarrer ensuite le projet de centrale solaire photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Kéraline.

L'agglomération continue à structurer la filière bois sur le territoire pour produire une énergie locale et respectueuse de l'environnement. La haie bocagère composée d'arbres et d'arbustes est l'élément caractéristique du bocage avec un réseau très dense, parsemé de mares. Avec la mise en place d'une filière, l'agglomération de Cap Atlantique redonne de la valeur aux haies du territoire qui assureront plus de 80% du chauffage du nouveau centre aquatique d'Herbignac dès son ouverture.

Cela permettra aux agriculteurs et propriétaires de l'agglomération de disposer d'un revenu suite à la coupe et la taille de leurs haies utilisées en bois-énergie, d'inciter les acteurs locaux à planter et entretenir les haies, et d'utiliser de l'énergie durable pour notamment alimenter les équipements publics énergivores. Le besoin pour la piscine est estimé à 400 tonnes par an, soit la production de bois de haies de 10 exploitations agricoles.





Et demain ?

- Doublement du nombre de classes sensibilisées avec le **programme Watty**.
- **Création en 2023 d'une SAS territoire** (Société par Actions Simplifiées) pour soutenir les projets d'énergies renouvelables dans l'agglomération.
- **Accompagnement de la commune de Guérande** dans l'Etude d'un réseau de chaleur.
- **Finalisation de la filière bois-énergie** bocager avec la recherche de sites de stockage, la réalisation des essais chaudière et la mise en exploitation concrète.

En quelques chiffres...



221 élèves sensibilisés avec le programme Watty



24 actions inscrites dans le plan de sobriété énergétique de Cap Atlantique



10 exploitations agricoles engagées dans une démarche expérimentale d'amélioration énergétique et climatique



6 hectares de panneaux photovoltaïques prévus sur l'ancienne décharge de Kéraline



40 particuliers informés sur leur projet solaire thermique et 46 particuliers informés sur leur projet solaire photovoltaïque



10 exploitants agricoles intéressés par la filière bois-énergie

A6 | Réduire notre empreinte environnementale

Une année 2022 riche...

Afin d'améliorer le pilotage financier et la transparence des coûts liés à l'exercice de la compétence déchets sur le territoire, **un budget annexe est créé.**



La direction de la prévention et de la gestion des déchets continue son action pour réduire le plus possible l'empreinte environnementale tout en maintenant un service de haute qualité sur le territoire pour tous les usagers : **maintien de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** à un taux en dessous de 10%, (9,42% en 2022), **distribution de bacs jaunes gratuitement** et rappel simple et régulier des dates de collecte, **renforcement de la communication**, la pédagogie, la prévention et la sensibilisation des usagers, **organisation d'événements grand public** qui montrent clairement les objectifs tendant à diminuer drastiquement la *production d'ordures ménagères* (la « zone de gratuité » devient en 2022 « le coin des occas' », collecte des fusées de détresse, opération « *donnez une deuxième vie aux coquilles* », distribution gratuite de compost...).

Afin de poursuivre la dynamique de réduction des tonnages de déchets résiduels **un nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** est validé.



Première édition en novembre 2022 à Saint-Lyphard du **salon « objectif zéro déchet »**, véritable temps fort de l'animation du territoire pour la réduction des déchets. Ce salon est destiné à transmettre les solutions pour Réduire / Réutiliser / Recycler les déchets (règles des 3R).



Et demain ?

- La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de **tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024**.
Un travail pour l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des biodéchets, pour extraire ce flux de gisement résiduel en favorisant le compostage de proximité, va être mis en place.
- Une réflexion sur une **remise à plat de la redevance spéciale** va être effectuée.
- **L'évolution des fréquences de collecte seront étudiées**, afin de favoriser les collectes sélectives et répondre aux nouveaux besoins des usagers du service public.

En quelques chiffres...



24 % de tonnes d'ordures ménagères résiduelles produites en moins en 2022 par rapport à 2010 et
46 % de tonnes de collecte sélective (emballages, papiers, verre et cartons) captées en plus



Près de **21 000 composteurs individuels** mis à disposition gratuitement auprès des habitants de l'agglomération de 2003 à 2022



614 375 passages dans les 9 déchèteries du territoire en 2022



39 622 tonnes de déchets entrants à la station de transfert de Guérande en 2022 (ordures ménagères résiduelles, multimatériaux cartons et encombrants)

B | Un territoire porteur du bien vivre pour tous





B7 | Assurer à tout le monde un parcours résidentiel de qualité

Une année 2022 riche...

Dès le 1^{er} janvier 2022, l'agglomération lance la **Plateforme Territoriale de Renovation Energétique (PTRE)** qui permet aux habitants du territoire d'être orientés et accompagnés vers la meilleure solution d'économies d'énergie et d'amélioration de l'habitat en général. L'animation de cette PTRE est confiée à l'association Alisée et s'intègre dans le guichet unique « Cap info habitat ».



Depuis 2019, l'agglomération de Cap Atlantique s'est engagée dans un **programme partenarial avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)**. Ce partenariat a débouché sur le travail d'un module expérimental, en collaboration avec 5 communes pilotes (Le Pouliguen, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Guérande et Herbignac) à partir de l'outil web cartographique « UrbanSimul » permettant de faciliter les projets de renouvellement urbain et la limitation de la consommation des Espaces, Naturels, Agricoles ou Forestiers (ENAF).

En avril 2022, l'agglomération de Cap Atlantique a conclu avec l'association Presqu'île Habitat Jeune une **convention visant à mettre en place un dispositif d'Hébergement temporaire chez l'habitant**. Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 15 à 30 ans en emploi, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle de bénéficier d'une solution logement au plus près de leur lieu d'emploi et/ou formation.



290 toits de chaume, sur les 1 461 présents sur le territoire, seraient en mauvais état. Fin 2022, l'agglomération, conjointement avec Saint-Nazaire Agglomération et le Parc naturel régional de Brière, a lancé un **dispositif de soutien financier pour aider les propriétaires de toitures en chaume prématurément dégradées à faire des travaux**. Cette aide est soumise à un diagnostic préalable gratuit. 1 million d'euros a été débloqué sur le sujet pour la période 2022-2026.

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), approuvée en 2018, (modifiée en 2022) a été prescrite le 15 décembre 2022.

Elle vise à mettre en œuvre les trois piliers du projet de territoire 2030 de la communauté d'agglomération Cap Atlantique : un territoire accélérateur de la transition écologique, un territoire porteur de bien vivre pour tous, un territoire uni et intégré au profit d'un dynamisme global.



20 compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau potable ont été posés. La sectorisation consiste à décomposer le réseau en plusieurs sous-réseaux pour lesquels les volumes mis en distribution sont mesurés en permanence ou de façon temporaire. L'objectif de la mise en place de ces compteurs de sectorisation est, dans un premier temps, de faciliter la recherche de fuites sur le réseau et, dans un deuxième temps, d'améliorer l'exploitation du réseau.

Mise en service d'une citerne de 1300 m³ à Sandun à Guérande après réhabilitation du site.





Et demain ?

- Mise en place de **plans pluriannuels d'investissement pour la rénovation énergétique** des bâtiments communaux.
- Approbation du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) révisée fin 2025 début 2026**.
- Diagnostic Foncier **dans la perspective du Programme Local de l'Habitat (PLH) 3 et du nouveau Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE)**.
- En 2023, la **délégation de service public pour l'eau potable** sera renouvelée.

En quelques chiffres...



En 2022, **1360 personnes** se sont renseignées auprès du guichet unique « *Cap info habitat* »



234 rendez-vous personnalisés pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation



75 professionnels sensibilisés aux enjeux de la rénovation de leur habitat et des économies d'énergie



19 audits énergétiques de bâtiments communaux accompagnés techniquement et financièrement



73 069 abonnés à l'eau potable



1358 km de réseaux d'eau potable gérés



14 réservoirs d'eau potable



6,8 millions de m³ d'eau potable consommés (issus principalement de la Vilaine)



3 millions d'euros investis pour l'eau potable

B8 | Apporter une offre de mobilité alternative au tout-voiture, sûre, écologique et économique

Une année 2022 riche...

Une année de travaux a été nécessaire pour inaugurer à l'automne 2022 la **liaison cyclable entre Arzal et Camoël**, qui contribue au développement d'un maillage cyclable plus dense sur le territoire, indispensable pour encourager la pratique régulière du vélo. Ces 3 km permettent de relier deux territoires entre eux, celui de notre agglo avec celui de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne. Plus de 270 000 euros ont été investis pour ces travaux.



Une chaussée à voie centrale banalisée sur près de 6 km avec réalisation d'équipements favorisant la réduction de la vitesse au profit d'une meilleure sécurité des usagers vélos a été mise en place pour le **tour de côte du Croisic**, pour un montant de plus de 700 000 euros.

Lancé en juillet 2022, le **nouveau service de location de courte durée de vélo électrique** proposé aux habitants des 15 communes de l'agglomération, en partenariat avec la Stran et Saint-Nazaire Agglo, a pour but de permettre à tous les habitants d'essayer ce mode de déplacement doux et pour éventuellement ensuite profiter en connaissance de cause de l'importante offre privée existante dans ce domaine sur le territoire. Baptisé « **Vélycéo** », le service est proposé à un tarif plein de 37 euros par mois et 350 vélos sont disponibles.



20000 exemplaires d'une carte IGN papier du territoire, adaptée avec les aménagements cyclables et près de 233 km de pistes répertoriées, ont été diffusés au premier trimestre 2022 pour pouvoir se déplacer en vélo aisément. A l'été, ce sont des zooms pratiques et précis à télécharger et à transporter dans la poche lors des balades qui ont été créés.

L'agglo de Cap Atlantique déploie pour la première fois à compter du 23 septembre 2022, un **dispositif d'aide à l'achat de vélos pour ses habitants**, pouvant aller jusqu'à 300 euros. L'objectif global en matière de mobilités dans la presqu'île est bien de réduire la part de la voiture dans les déplacements de l'agglomération en lui substituant un autre mode de transport plus écologique et économique pour l'utilisateur et le plus pratique possible. L'aide accordée est de 25% du prix d'achat pour un vélo neuf classique, électrique ou cargo, dans la limite de 300 euros. 25 000 euros sont alloués pour cette première initiative baptisée « **Tous à vélo dans l'agglo** ».



La refonte d'une ligne existante a donné lieu à 2 nouvelles lignes de bus pour mieux desservir La Baule. Elles ont ouvert le 1^{er} juin 2022 : la ligne 20 Ouest, pour aller à l'ouest de La Baule et la ligne 20 Est pour se rendre vers le Guézy.



Et demain ?

- Plusieurs nouvelles liaisons cyclables sont à l'étude : entre La Turballe et Piriac-sur-Mer, entre Tromartin et Kerquessaud, entre Le Pouliguen et Guérande.
- Une réflexion est en cours sur les futurs appels d'offres avec pour volonté d'améliorer le réseau de transports en commun existant pour faciliter la mobilité des usagers sur un territoire étendu.
- Des échanges ont lieu pour travailler en cohérence et complémentarité sur le sujet global de la mobilité : proposition d'alternatives aux transports collectifs, réflexion sur la mise en place d'une billetterie pour offrir un parcours simple et intuitif à l'utilisateur, fluidifier le trafic dans les transports en commun, verdir la flotte des véhicules, réduire l'impact environnemental...

En quelques chiffres...



9 km de liaisons cyclables créés en 2022 ce qui porte à 280 km le nombre de pistes cyclables dans l'agglomération.



12 km de signalétique vélo créés



350 vélos « Vélycéo » acquis par l'agglomération de Cap Atlantique



300 demandes d'aides à l'achat de vélos en 2 mois et demi



5 008 usagers transportés en transports scolaires via 118 circuits quotidiens et à travers 19 communes desservies



846 127 usagers transportés sur le réseau de lignes régulières (+13 % par rapport à 2021)



3,6 millions de km parcourus sur l'ensemble du territoire via l'ensemble des services



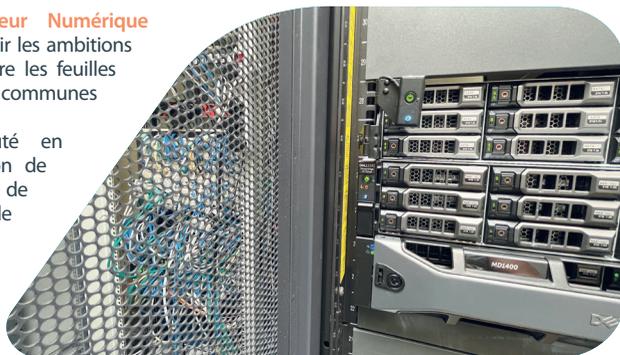
11 291 voyages réalisés avec le service complémentaire Lila Presqu'île à la demande

B9 | Accompagner le développement numérique du territoire

Une année 2022 riche...

Élaboration du Schéma Directeur Numérique Intercommunal qui consiste à définir les ambitions numériques sur le territoire et écrire les feuilles de route concrètes pour toutes les communes mutualisées dans ce domaine.

Un travail collaboratif a débuté en septembre 2022 avec la réalisation de 5 ateliers permettant notamment de commencer à définir une véritable stratégie numérique pour l'avenir, d'un séminaire avec les élus pour dessiner le projet numérique du territoire, de 4 comités de pilotage et de 3 échanges avec chaque commune.



Le déploiement de la fibre par les opérateurs est toujours en cours dans les communes du territoire, et l'agglomération a en charge son suivi. Ainsi, un comité de suivi a été organisé pour contrôler régulièrement le respect des engagements pris en 2018 par les opérateurs Orange et SFR auprès de l'État et accompagner les services de nos communes suite à l'installation de la fibre.



Et demain ?

- Un nouveau « **portail Citoyen** » va être mis en place sur le site Internet de l'agglomération pour permettre aux usagers de faciliter leurs démarches administratives.
- Une **campagne de ré-Informatisation des écoles du territoire** va être réalisée.
- Au vu de l'évolution rapide des risques cyber, un travail est en cours pour **accélérer et améliorer la sécurisation de nos infrastructures numériques**.

En quelques chiffres...



1820 postes de travail
gérés par la direction du système
d'information communautaire



Plus de 400 machines
ont été renouvelées



2952 c'est le nombre de
demandes informatiques traitées
en 2022

B10 | Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention

Une année 2022 riche...

En 2022, le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** a réuni autour d'ateliers de travail l'ensemble des partenaires locaux intervenant sur les champs d'actions de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Les échanges ont fait ressortir des enjeux importants du territoire notamment sur l'axe prévention jeunesse et violences intrafamiliales. Un premier programme d'actions a été validé en septembre 2022 par les élus et partenaires.



Comme chaque année, en 2022 l'agglomération a mis à disposition des communes **une piste mobile d'éducation routière**. Les policiers municipaux des communes animent ensuite dans les établissements scolaires des séances de sécurité routière dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Ces interventions sont l'occasion de sensibiliser les enfants des classes de CM1 et CM2 au danger de la route et de leur enseigner les bases de la sécurité routière à vélo. C'est également l'occasion de créer du lien entre les enfants et « *les forces de l'ordre* ».

Dans le cadre des travaux du Projet de territoire 2030, les élus ont décidé de développer leur engagement autour des questions de santé globale et d'accès aux soins en **s'inscrivant dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS)**. Ce dispositif de contractualisation avec l'Agence Régionale de Santé engage l'agglomération dans l'animation d'une politique locale de santé en développant la coordination et les partenariats pour mieux répondre aux besoins de santé des habitants du territoire.





Et demain ?

- Le programme d'action 2022-2026 du CISPD prévoit en priorité n°1 **la réalisation d'un diagnostic intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance**. Cette étude consistera à l'évaluation de la sécurité et de la délinquance sur le territoire et du sentiment d'insécurité des habitants. Un état des lieux qualitatifs et quantitatifs permettra d'avoir une vision plus fine des enjeux clés du territoire. L'étude s'échelonnera tout au long de l'année 2023 et permettra d'étoffer le programme d'action actuel qui sera présenté en 2024.
- **L'élaboration du Contrat Local de Santé** s'inscrit dans une vision élargie de la santé abordant une multitude de dimensions : le soin, la prévention et la promotion de la santé, la qualité de l'eau, de l'air, l'adaptation aux changements climatiques, l'accompagnement médico-social, l'habitat, le sport, l'alimentation, le lien social... Des données territoriales concernant l'état de santé de la population, les risques d'exposition environnementaux, les indicateurs socioéconomiques et de défaveur sociale, les initiatives locales en santé portées par les collectivités, les structures professionnelles, les associations seront recueillies afin de hiérarchiser les problématiques et établir un plan d'action opérationnel.

En quelques chiffres...



41, c'est le nombre de membres au sein du CISPD de l'agglomération de Cap Atlantique



27 séances ont été organisées par les polices municipales avec les écoles sur la piste sécurité routière mobile de l'agglomération

B11 | Développer la pratique sportive en cohérence avec l'identité et les valeurs du territoire

Une année 2022 riche...

Équipement faisant partie des plus grands murs de la région des Pays de la Loire, la structure artificielle d'escalade implantée dans la salle omnisports de Saint-Molf a été déclarée d'intérêt communautaire en 2005. Une extension de l'équipement a été réalisée en 2010 et en 2022, **l'agglo a pris en charge le renouvellement de prises et la réfection de tapis.**



L'aire de loisirs de La Turballe est un équipement communautaire comprenant une piste BMX et un terrain d'aéromodélisme. **La réfection de la piste a été réalisée en 2022.**

Propriétaire des 3 centres aquatiques communautaires (Guérande, La Baule, Piriac-sur-Mer), équivalant à plus de 2000 m² de plan d'eau accessibles toute l'année, l'agglomération a pour objectif de proposer des équipements sportifs de qualité accessibles à tous et de promouvoir la pratique de la nage sur son territoire très marqué par le milieu maritime. **Une nouvelle délégation de service public a débuté le 26 septembre 2022**, et a été attribuée à la société RECREA pour une durée de 5 années pleines et intégrera les 2 centres aquatiques et le futur centre d'Herbignac (en plus de l'Aquabaule). Le montant pour ce contrat d'exploitation des piscines du territoire est de plus de 6 millions d'euros.



Le 17 décembre 2017, le Conseil communautaire a validé le programme du futur centre aquatique communautaire d'Herbignac. Après une procédure de concours de maîtrise d'œuvre, les élus communautaires ont retenu le groupement TNA – mandataire de 7 bureaux d'étude (MCM, Zéphir Paysages, Sisba, Ethis, FGECO, Impact Acoustique et Luc PERRIER) pour la réalisation du centre aquatique communautaire et de l'espace festif polyvalent à Herbignac.

Après une phase d'étude, le lancement des travaux a eu lieu le 6 juillet 2021, la pose de la 1^{ère} pierre le 24 novembre 2021.

Les travaux se poursuivent en 2022, année de déclaration hors d'eau, hors d'air, et l'inauguration est prévue en 2023-2024.



Et demain ?

- **Un projet d'aide au transport** afin d'accompagner les communes éloignées du littoral pour le développement de l'apprentissage de la voile en milieu scolaire est à l'étude pour 2023.
- Une étude pour la **réfection des pistes d'athlétisme de Guérande et d'Herbignac** est en cours.
- **La rénovation des espaces bien être des piscines de Guérande et Piriac-sur-Mer** est prévue dans les années à venir.
- **Un annuaire des clubs et associations sportives du territoire** est en cours de réalisation.
- **L'ouverture du nouveau centre aquatique d'Herbignac**, chauffé pour 80% grâce à la nouvelle filière bois qui se structure, est prévue en 2023-2024.
- Des rencontres ont lieu pour envisager le **passage du Tour de Bretagne sur le territoire en 2024**.

En quelques chiffres...



1 188 élèves ont été accueillis dans nos centres aquatiques pour apprendre à nager



275 100 entrées dans les centres aquatiques

de l'agglomération en 2022: 127 858 pour l'Aquabaule, 59 216 pour Piriac sur Mer, 88 026 pour Guérande



6,1 millions d'euros HT c'est le montant du contrat avec RECREA pour l'exploitation des 3 centres aquatiques du territoire sur 5 ans



8,6 millions d'euros HT c'est le montant des travaux pour le futur centre aquatique d'Herbignac

B12 | Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous

Une année 2022 riche...

La collaboration avec l'association AP2A pour la réalisation de la **manifestation « l'art aux grés des chapelles » à l'automne 2022** a été renouvelée.



Afin de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à l'enseignement musical, quel que soit leur commune d'appartenance et même en cas d'éloignement de Guérande ou de La Baule, **le soutien financier aux trois associations musicales du territoire a été augmenté.**

En 2022, **l'agglo a décliné une programmation culturelle ouverte sur le monde.** Au château de Ranrouët, elle s'est traduite par deux expositions de plein air, l'une de sculptures de l'artiste italienne Daniella Capaccioli et l'autre de reproductions des œuvres de Rember Yahuarcani (Pérou). Plusieurs artistes ont été invités en résidence lors de la saison culturelle Sel Pérou créée par le Musée des marais salants. L'exposition sur le sel des incas s'est tenue du 27 novembre 2021 au 6 novembre 2022.



Le projet de conservatoire intercommunal de musique à Guérande sur le site dit du « *Petit Séminaire* », un vaste enclos de 5,5 ha situé à un emplacement stratégique en entrée de ville, facile d'accès dans le quartier du Faubourg Saint-Michel, a été dévoilé en décembre 2022. Le nouvel équipement aura une capacité d'accueil de 1 300 élèves contre 900 actuellement, fera plus de 2 300 m², disposera d'un auditorium de 150 places avec un orgue baroque flamand de prestige dans l'actuelle chapelle qui sera réhabilitée, des studios de percussion et une salle pour la musique assistée par ordinateur. Le cabinet d'architecture sélectionné par le jury est Archipole Urbanisme et Architecture.

Le 3^e cycle de formation à la pratique en amateur comprend un cursus diplômant conclu par un Certificat d'Études Musicales (CEM). Ces parcours, dont les contenus sont déterminés en fonction du projet de l'élève, sont ouverts aux adolescents et adultes qui souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier, notamment aux musiciens qui exercent dans une association de pratique amateur. Il est désormais possible au sein du conservatoire intercommunal.



Une nouvelle plateforme de co-voiturage pour faciliter les déplacements des parents et élèves du conservatoire a été mise en place en 2022.



Et demain ?

- **Un projet culturel de territoire** est à l'étude afin de structurer et renforcer l'offre culturelle de l'agglomération, tout comme sa programmation, notamment sur les ailes de saison.
- L'année 2023 sera celle du **retour du Marché de Potiers au château de Ranrouët !** Cette manifestation rassemble plus de 50 exposants venus de toute la France et présente la création céramique sous toutes ses formes, de la poterie à la sculpture.
- À l'automne 2023, **une campagne pluriannuelle de travaux d'entretien des escarpes des bastions du château de Ranrouët** va débiter sous les auspices d'un architecte du patrimoine. L'objectif est de reprendre la dévégétalisation des maçonneries et de les consolider.
- En 2023, le Musée des marais salants poursuit sa politique de valorisation de ses collections en **rendant hommage au sculpteur Jean Fréour** (1919-2010), auteur de La Paludière, emblème du musée depuis 1983.
- Le dépôt de **permis de construire du nouveau conservatoire à Guérande** est prévu en juin 2023, et au 2^e trimestre 2024 commenceront les travaux après la consultation des entreprises. L'inauguration devrait avoir lieu en 2025-2026.
- **Un projet d'orchestre dans une école de l'agglomération** des sites d'enseignement est à l'étude.

En quelques chiffres...



13 millions d'euros c'est le montant du projet de nouveau conservatoire intercommunal financé par l'agglomération



150 000 € de subventions prévisionnelles destinées aux associations musicales du territoire



Plus de **170 événements** répartis sur l'ensemble du territoire lors de l'édition 2022 des saveurs d'octobre, événement mené par l'office de tourisme intercommunal



39 234 personnes touchées par la saison culturelle à Sel Pérou !



20 244 entrées au musée des marais salants en 2022 et 17 614 au château de Ranrouët



946 élèves inscrits au conservatoire en 2022 pour 35 disciplines et 45 professeurs



Des projets musicaux conduits auprès de **3 981 enfants** des classes primaires

B13 | Installer un tourisme responsable

Une année 2022 riche...

Les équipes de l'office de tourisme intercommunal ont été formées en 2022 par l'agglomération **sur les enjeux de biodiversité locale et la qualité des eaux** pour diffuser des messages de sensibilisation auprès des visiteurs.



Des boîtes baptisées « Troc ta doc » ont été distribuées sur tout le territoire, dans les bureaux des offices de tourisme comme chez les socio-professionnels pour encourager les visiteurs à déposer leurs documentations après utilisation et les faire voyager vers d'autres visiteurs. Cette initiative permet une économie de papier et de production d'éventuels déchets.

L'office de tourisme intercommunal a collaboré avec le Palais des Congrès Atlantia de La Baule sur **la labellisation Destination Innovante et Durable**.





Et demain ?

- Certains bureaux d'accueil du territoire **seront modernisés et digitalisés.**
- Un travail est en cours sur la mise en place d'une **démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises** pour l'office de tourisme.
- **Des efforts seront mis sur l'initiative « Saveurs d'Octobre »**, évènement local gastronomique réalisé sur les ailes de saison et qui valorise les producteurs et acteurs du territoire.



En quelques chiffres...



9 bureaux marqués
« *Tourisme et Handicap* »
pour l'accueil des publics
en situation de handicap moteur,
auditif, visuel et mental



132 visiteurs accueillis
par le réseau d'habitants
« *Greeters* »
de l'Office de Tourisme



1 journée de mobilisation
pour les salariés de l'Office
de Tourisme autour du défi
« *une journée sans ma voiture* »
soit 650 km évités

B14 | Encourager les filières locales et émergentes en termes d'emploi

Une année 2022 riche...

Le territoire comprend 18 parcs d'activités qui s'étendent sur plus de 265 ha et 14 sont gérés par l'agglomération. En 2022, **les études de conception nécessaires à la réalisation de travaux d'extension du parc d'activités du Pré Gouvelin à Herbignac** se sont poursuivies et ont confirmé par l'État l'absence de dérogation pour espèces protégées. **Le parc d'activités de Kergoulinet à Mesquer a été réaménagé** pour plus de 350 000 euros dont 86 000 euros financés par la région Pays de la Loire et des **travaux sur le parc d'activités de Beslon à La Baule** ont été effectués : création de trottoirs, de stationnements, d'espaces verts, plantation d'arbres, pour un montant de 390 000 € dont 126 000 € financés par la région Pays de la Loire.



Le 5 octobre 2022, **la deuxième édition du forum de la création et reprise d'entreprises** s'est tenue à La Baule. Organisé par l'agglomération de Cap Atlantique, en partenariat avec le Centre d'Initiatives Locales Maison de la création, ce forum a permis à plus de 40 experts répartis en 6 pôles thématiques (Accompagnement et conseil, Financement, Innovation, Hébergement, Territoires et réseaux, Trajectoires professionnelles) de délivrer des conseils avisés à près de 200 porteurs de projets du territoire et plus largement du bassin économique.

Mardi 22 novembre 2022, à l'occasion des Audacity Awards, Saint-Nazaire Agglo, l'agglomération de Cap Atlantique et Atlanpole ont annoncé le **lancement d'un nouveau programme de pré-incubation appelé « AZIMUT by Atlanpole »**.

AZIMUT est dédié aux projets innovants et numériques, il vient en complément des outils « traditionnels » d'accompagnement à la création d'entreprises déjà existants sur le territoire. Il vise l'accompagnement de 10 projets innovants et startups par an à travers deux promotions de 5 projets.

Ce programme est soutenu par Saint-Nazaire Agglo à hauteur de 50 000 euros par an, et par l'agglomération de Cap Atlantique à hauteur de 25 000 euros par an pour une expérimentation sur trois ans.





Et demain ?

- **Les travaux de requalification du plus grand parc d'activités du territoire**, celui de Villejames à Guérande vont reprendre en 2023-2024.
- **Une enquête publique préalable** à la réalisation des travaux pour l'extension du parc d'activités du Pré Govelin à Herbignac est prévue en 2023.
- L'agglomération de Cap Atlantique élabore actuellement avec des représentants locaux d'entreprises, des partenaires de l'éducation et de l'emploi, **un dispositif visant à valoriser les entreprises du territoire vertueuses au niveau de l'emploi et à développer un réseau d'acteurs engagés** sur cette thématique. Le dispositif devrait être lancé en 2024.
- **Un nouveau programme d'animation du réseau des entreprises des parcs d'activités** du territoire est en cours de montage pour 2023.
- **La 3^e édition du forum de la création et de la reprise d'entreprise** se tiendra avant l'été 2023 pour faire rayonner l'événement à une échelle plus large en nouant notamment un partenariat avec Saint-Nazaire Agglo.
- L'agglomération de Cap Atlantique sera partenaire du **salon de l'orientation et des métiers** organisé à Saint-Nazaire en janvier 2023 et baptisé « *Trajectoires* ».

En quelques chiffres...



14 966 établissements économiques sur le territoire



24 070 emplois



5 355 locaux professionnels dont 1 290 implantés sur les parcs



51 ha de parcs d'activités aménagés depuis 2003



3 ha commercialisés en 2022 sur les parcs d'activités communautaires du Mès (Saint-Molf), du Poteau (Herbignac), du Clos (Pénestin) et de Villejames (Guérande)



2,2 ha de capacité d'accueil restante sur les parcs d'activités communautaires : 2,2 ha



Un taux de chômage du bassin d'emploi de l'ordre de 6 %

C | Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global





C15 | Replacer l'humain au centre des préoccupations et réincarner le dialogue entre les administrations et les habitants

Une année 2022 riche...

La communauté d'agglomération qui aura 20 ans en 2023 se restructure en interne afin de moderniser son organisation et ses méthodes de fonctionnement.

Un projet « **Démarche centrée usager** » dans le but de faire évoluer les services en s'adaptant aux besoins nouveaux des usagers, en développant des méthodes de travail plus transverses et collaboratives pour une plus grande efficacité et une meilleure adaptabilité vis-à-vis des habitants, a été lancé en 2022.

Une journée de réflexion et de partage pour acter ce projet a eu lieu le 30 septembre et a regroupé des agents de l'agglo, des communes, de l'office de tourisme intercommunal, du syndicat mixte des transports Lila Presqu'île et des élus communautaires. A l'issue des échanges un but commun à ce projet a été partagé par tous : garantir une satisfaction des usagers grâce à une cohésion de l'ensemble des acteurs du territoire.



Dans ce cadre, un groupe d'agents a été formé au « *design thinking* » pour travailler à l'**élaboration de parcours usagers simplifiés**.

Toujours dans cette logique d'améliorer la relation avec les usagers pour développer une meilleure qualité de services, un **réseau des accueils du territoire** (mairies, offices de tourisme, agglo) a été créé en 2022 pour développer le partage d'informations et de bonnes pratiques.



Un **grand plan de transformation culturelle des services de l'agglo** construit autour de 4 piliers (« être simple pour être efficace », « être tous dans un management centré sur l'humain », « être bien pour être encore meilleurs », « être dans une nouvelle cohérence »), a été lancé en juin 2022. Il a vocation à développer une nouvelle organisation pour les 300 agents de la collectivité et à moderniser les manières de travailler pour répondre aux objectifs politiques et aux nouveaux besoins de la société actuelle.



Et demain ?

- **Un nouveau « portail citoyen »** offrant aux usagers un éventail de formulaires en ligne et leur facilitant ainsi leurs démarches sera lancé sur le site Internet de l'agglo en 2023.
- **Des formations autour de la posture et des process de la relation avec les usagers** seront mises en œuvre pour l'ensemble des agents de l'agglo.
- **Des fiches de réponse de 1^{er} niveau**, permettant à l'ensemble des agents d'accueil du territoire de répondre de manière plus juste et plus rapide aux usagers, seront déployées.
- Le plan de transformation va continuer avec notamment **un travail important sur la qualité et les conditions de vie au travail** qui va être effectué dans la structure pour la rendre plus efficace et plus attractive : une cellule d'écoute contre les discriminations sera mise en place au sein de la collectivité pour les agents, une réflexion sur l'aménagement du temps de travail, un plan de formation triennal, etc.

En quelques chiffres...



244 c'est le nombre de participants à la journée du 30 septembre 2022 actant ce projet de démarche centrée usager



101 habitants du territoire ont été interrogés dans le cadre de la création des premiers parcours types



44 recrutements au sein de l'agglo en 2022



1118 c'est le nombre de jours de formation suivis par l'ensemble des agents de la collectivité en 2022

C16 | Offrir au territoire une image en adéquation avec les besoins actuels

Une année 2022 riche...

Le **projet de territoire 2030**, c'est-à-dire la vision, le cap, qui est fixé par les élus de l'agglomération pour le développement du territoire pour les 10 prochaines années en matière de logement, de tourisme, de mobilité, de culture, de sport, d'attractivité, d'emploi, d'économie, de santé... a été présenté après un an et demi de travail au palais des congrès Atlantia de La Baule le 18 septembre 2022 devant plus de 200 élus des 15 communes, représentants des collectivités voisines, agents territoriaux, journalistes, partenaires et en Facebook Live pour les habitants.



Une des ambitions de ce projet de territoire 2030 est de mieux faire connaître et de promouvoir l'action de l'agglomération auprès des habitants, qu'ils soient à l'année ou résidents secondaires. Egalement, il est important de développer l'image du territoire pour le rendre attractif aux yeux des différents publics. **Un effort a donc été mené en 2022 sur la communication et le renforcement de la lisibilité quotidienne des actions communautaires** au service des habitants et du territoire via différents moyens d'actions.

Une nouvelle stratégie éditoriale pour les réseaux sociaux de la collectivité a été développée pour mieux informer la population en temps réel et la fidéliser.



Une stratégie de relations presse a été mise en place pour permettre une meilleure visibilité auprès des habitants, touchés quotidiennement par la presse (papier, télé, radio, web), des actions menées par l'agglomération et des possibilités offertes à chacun sur le territoire.

Les campagnes de publicité multicanales sont désormais un moyen d'information et de communication, ce qui permet à l'agglomération de réinjecter une partie du budget auprès des acteurs locaux tout en développant sa visibilité et son réseau d'information pour les habitants.



Certains supports d'information (rapports d'activités en papier et en vidéo, flyers, documentations diverses...) ont été simplifiés et modernisés pour sensibiliser plus facilement et plus directement le grand public.



Et demain ?

- Une réflexion sur l'identité de l'agglomération est en cours, à l'aube de ses 20 ans en 2023, pour la simplifier et la rendre plus compréhensible.



En quelques chiffres...



Plus de **1500 nouveaux abonnés** sur la page Facebook de l'agglomération en 2022



40 communiqués et **24** événements presse



Près de **30 000 euros** de publicités sur le territoire

C17 | Rendre l'action publique plus proche des usagers

Une année 2022 riche...

Afin d'optimiser l'organisation des instances de la collectivité, de renforcer et fluidifier les relations entre l'agglomération et les communes et de développer une meilleure relation avec l'utilisateur tout en promouvant la démocratie participative, **un pacte de gouvernance** a été adopté par le conseil communautaire le 15 décembre 2022.

Celui-ci rappelle les valeurs et principes du fonctionnement de la communauté d'agglomération et redéfinit le rôle et l'organisation des différentes instances communautaires comme les relations entre les élus et les services.



Un pacte financier et fiscal a été également adopté par le conseil communautaire le 15 décembre 2022, et permet de rappeler l'organisation des flux financiers entre l'agglomération et les communes. Ce document est un outil de gestion du territoire. Il vise à mieux connaître son territoire d'un point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets concrets définis dans le projet de territoire 2030. Il s'agit là de la traduction financière des ambitions politiques pour les années à venir et il est le fruit d'un travail interactif d'un an entre les 15 communes et l'agglomération.

Le 13 septembre 2022, **le conseil de développement 2022-2026 a été officiellement installé** à Guérande.

Cet organe de réflexion, de débat, de propositions, est composé de personnes bénévoles, 15 hommes et 15 femmes, impliqués dans la vie locale et issus de la société civile, représentants des 15 communes de notre territoire. Leur rôle est de conduire des travaux sur des sujets importants pour le développement de notre espace et de proposer des actions ou des projets qui, dans certains cas, peuvent être soumis officiellement au vote des élus communautaires.





Et demain ?

- En 2023, **des contrats seront signés entre l'agglomération et ses 15 communes membres** : ils permettront d'identifier les projets soutenus par l'agglomération à l'échelle de la commune et de coordonner les actions des collectivités.
- Une réflexion est en cours sur la **simplification des instances communautaires** suite à l'adoption du pacte de gouvernance.
- **Le schéma de mutualisation des services entre l'agglomération et les communes est en cours d'actualisation**, le but étant d'optimiser le service public rendu aux habitants et de réduire les coûts de fonctionnement.

En quelques chiffres...



29 habitants du territoire composent actuellement le Conseil de Développement de l'agglomération de Cap Atlantique



157 délibérations votées en Conseil Communautaire, **42 notes présentées** en Bureau Communautaire en 2022



94 arrêtés envoyés en préfecture en 2022



2 millions d'euros de subvention versés par l'agglomération chaque année pour l'investissement dans les communes

C18 | Intensifier les partenariats et les coopérations intra et extra territoriaux

Une année 2022 riche...

Le **congrès national des parcs naturels**, organisé pour la première fois depuis 1993 sur le parc naturel régional de Brière, se trouvant en partie sur l'agglomération de Cap Atlantique, s'est tenu du 19 au 21 octobre 2022. Élus, présidents, directeurs et techniciens des 58 Parcs français étaient présents, ainsi que les partenaires institutionnels de ce réseau.

Cette année, ils se réunissent pour échanger sur une thématique bien d'actualité : « *L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique* ». Cette réunion officielle nationale est l'occasion pour les deux aggro voisines, Saint-Nazaire Agglo et Cap Atlantique de mettre en lumière leurs beaux territoires sur lesquels s'étend la Brière. En clair, pendant 3 jours, les 2 territoires étaient le centre de la France des Parcs !



Les partenariats de l'agglo avec les événements majeurs se déroulant sur son territoire se sont intensifiés en 2022 : Jumping de la Baule du 5 au 8 mai, Vilaine en fête du 23 au 29 mai, festival du film du Croisic du 7 au 16 octobre, Saveurs d'octobre du 1^{er} au 31 octobre 2022...

Le 18 septembre 2022 a eu lieu la **1^{ère} édition de la réunion de rentrée de l'agglo**, ce nouveau rendez-vous annuel baptisé « **Les Rendez-vous de l'Agglo** » au palais des congrès d'Atlantia en septembre où tous les élus du territoire ainsi que les partenaires et EPCI voisines sont invités. Le thème de cette première rencontre était la présentation du projet de territoire 2030.



L'agglo de Cap Atlantique et le département de Loire Atlantique **ont signé un contrat intercommunal** le 13 septembre 2022 pour le subventionnement de 10 grandes opérations de modernisation du territoire (travaux cyclables du Croisic, promenade de la mer de La Baule, futur conservatoire intercommunal à Guérande...). 90 millions d'euros au total seront investis dans l'agglomération d'ici à 2026 pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Saint-Nazaire Agglo et l'agglo de Cap Atlantique ont signé un **partenariat via la STRAN** fin mai 2022 pour la mise à disposition de 350 vélos électriques en location sur le territoire dès octobre 2022.



partage
accompagnement
aide à la décision
force de proposition
investissement
subvention
financement
proposition
promouvoir
projets
volontaire
optimiser
défendre
négocier
sensibiliser

Un nouveau service chargé de gérer les partenariats financiers a été créé afin d'optimiser les recherches de financement pour les actions menées au profit de 15 communes.



Et demain ?

- **Une nouvelle convention avec le palais des congrès Atlantia à La Baule** va être signée afin de développer les liens entre les deux institutions et agir plus régulièrement ensemble.
- Des réflexions sont en cours pour **envisager un contrat de coopération avec Saint-Nazaire Agglo.**
- **Une nouvelle politique de sponsoring et de partenariat** pour les initiatives locales influentes est en cours d'étude pour rendre plus efficaces les subventions versées aux acteurs du territoire.

En quelques chiffres...



Près de **250 participants** à la première édition des « *Rendez-vous de l'Agglo* » en septembre 2022



90 millions d'euros investis sur le territoire par le département d'ici à 2026



350 vélos électriques déployés par la STRAN avec le logo de l'agglo de Cap Atlantique



Plus de 35 000 euros de subventions accordées pour des événements menées par des organisateurs sur le territoire

Nous situer

Océan Atlantique



**Cap
Atlantique
L'Agglo**

L'action au service du territoire !

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

www.cap-atlantique.fr | [@Capatlantiquelagglo](https://www.instagram.com/capatlantiquelagglo) | [f](https://www.facebook.com/capatlantiquelagglo) [@](https://www.instagram.com/capatlantiquelagglo) [in](https://www.linkedin.com/company/capatlantiquelagglo) [▶](https://www.youtube.com/channel/UC...)

3, avenue des Noëlls - BP 64 • 44 503 La Baule Cedex • Tél. : 02 51 75 06 80 • Mail : accueil@cap-atlantique.fr